



---

## **Conseil du développement industriel**

### **Quarante et unième session**

Vienne, 24-27 juin 2013

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

### **Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement et de l'énergie**

## **Activités de l'ONUDI dans le domaine de l'environnement**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent document rend compte de l'application de la décision IDB.40/Dec.7 du Conseil et donne des informations sur les faits nouveaux. Il vient compléter les informations figurant dans le *Rapport annuel 2012 de l'ONUDI* (IDB.41/2, chap. 4).

## **I. Introduction**

1. Pour renforcer l'adoption de modes de production plus propre et économe en ressources, l'ONUDI travaille actuellement à une intégration profonde de ses activités aux initiatives internationales toujours plus nombreuses dans ce domaine, tout en se ménageant un créneau très spécialisé axé sur l'industrie manufacturière, en vue d'aider les pays en développement dans leur transition vers une économie verte.

2. Aussi participe-t-elle pleinement au débat sur le programme de développement de l'après-2015 et à la définition des objectifs de développement durable. Elle a donné des avis spécialisés lors de toute une série de consultations menées à l'échelle nationale dans plus de 100 pays en développement, ainsi qu'à l'occasion de 11 consultations thématiques mondiales. Elle a également constitué un groupe d'experts internationaux qui ont pris part à la Réunion de haut niveau des dirigeants sur la durabilité de l'environnement pour examiner les résultats de la première phase des consultations thématiques, déterminer les domaines susceptibles de faire l'objet d'un consensus et envisager d'autres mesures à prendre.



## II. L'Initiative pour une industrie verte de l'ONUDI

3. La Plate-forme pour l'industrie verte, menée conjointement par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), lance ses premières activités sur le terrain pour intégrer et renforcer l'application de politiques et de pratiques industrielles écologiques dans l'industrie manufacturière mondiale. Le Comité technique d'experts et le Conseil consultatif de la Plate-forme ont tenu leurs premières réunions fin mars et début avril pour réfléchir sur la structure opérationnelle de la Plate-forme, en définir les orientations et la stratégie et décider des points d'action à court et à moyen termes. Des activités concrètes auxquelles devront participer les différentes composantes de la Plate-forme à travers le monde ont été arrêtées, les premiers projets devant porter sur les produits alimentaires, les boissons et le textile.

4. Grâce à son Initiative pour l'industrie verte, l'ONUDI a réussi à intégrer ses services de production plus propre et économe en ressources aux activités menées au titre du Partenariat pour l'action en matière d'économie verte. Dans le cadre de ce Partenariat, elle s'est associée au PNUE, à l'Organisation internationale du Travail et à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) pour élaborer des stratégies en matière d'économie verte, qui créeront des emplois et des compétences techniques, promouvoir les technologies propres et réduiront les risques environnementaux et la pauvreté.

5. Par ailleurs, pour créer des synergies et éviter le double emploi dans le domaine de la protection de l'environnement, l'ONUDI a adhéré officiellement à la Plate-forme de connaissances pour une croissance verte (Green Growth Knowledge Platform (GGKP)) mise au point dans le cadre d'un partenariat entre l'Institut mondial sur la croissance verte, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le PNUE et la Banque mondiale. La Plate-forme a pour mission d'intensifier les efforts visant à identifier puis résorber les principaux déficits de connaissances théoriques et pratiques en matière de croissance verte, et à aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques permettant d'opérer une transition vers l'économie verte.

6. Au niveau des pays, l'ONUDI, en collaboration avec l'Institut mondial sur la croissance verte, a mis en route un projet sur la croissance verte pour le secteur manufacturier indien. Ce projet contribuera à faire prendre en compte, dans la mise en œuvre de la politique manufacturière et des politiques industrielles connexes, les concepts, pratiques et instruments de croissance et d'industrie vertes. Dans le même ordre d'idées, avec l'appui du Gouvernement japonais, l'ONUDI, s'inspirant d'une expérience réussie au Viet Nam, élabore et met actuellement en œuvre des stratégies nationales de développement de l'industrie verte en Afrique du Sud, au Cambodge, en Égypte, au Kenya, au Myanmar, en République démocratique populaire lao et au Sénégal.

7. Pour tenir compte de la corrélation critique entre les questions relatives à l'égalité des sexes et les préoccupations relatives à l'environnement dans la production et la consommation industrielles, l'ONUDI parrainera également en 2013 un prix pour l'égalité des sexes créé par l'Initiative SEED – Soutien aux entrepreneurs pour l'environnement et le développement. Il s'agira d'identifier et d'appuyer les nouvelles entreprises sociales et environnementales les plus

prometteuses et les plus novatrices dirigées par des femmes dans les pays en développement ou en transition.

8. Forts du succès du premier cours de formation qui s'est tenu pendant l'été 2012, l'ONUDI, l'Université de l'Europe centrale, l'Université des sciences appliquées et des arts du nord-ouest de la Suisse et le Secrétariat d'État suisse à l'économie organiseront un cours d'été en 2013 sur l'industrie verte: le chemin vers l'industrie du futur. Plus de 150 participants venant de 40 pays ont déjà suivi la formation en ligne, qui a pris fin mi-avril. Les 25 autres participants qui ont été sélectionnés leur emboîteront le pas en juillet à l'Université de l'Europe centrale.

### **III. Production propre et économe en ressources**

9. L'ONUDI et le PNUE ont ouvert des centres nationaux pour une production propre en Indonésie et en Ukraine, portant ainsi à 50 le nombre total de ces centres en activité dans le monde. Pour ces deux centres, le Secrétariat d'État suisse à l'économie fournira un soutien financier et participera, aux côtés de l'ONUDI et des structures locales compétentes, à la mise en œuvre des activités visant à accroître l'efficacité, la productivité, la compétitivité et la performance environnementale des entreprises locales, notamment des PME.

10. Cette année, en avril, le centre national pour une production propre du Viet Nam a commémoré ses 15 années d'activité et de prestation efficace de services dans les domaines de l'évaluation de la production plus propre, de la démonstration sur site et du développement des capacités.

11. Des sections régionales du réseau mondial de production propre et économe en ressources ont été lancées en Afrique, dans les pays arabes, le Caucase et l'Asie centrale, l'Europe orientale et l'Amérique latine et les Caraïbes. En outre, la plate-forme de gestion des connaissances du réseau mondial est opérationnelle et s'enrichit de documents approuvés relatifs aux activités du réseau.

12. L'ONUDI coopère étroitement avec l'Agence allemande de coopération internationale à l'exécution d'un projet visant à renforcer les capacités d'organisation et de gestion d'un certain nombre de centres afin de les aider, d'une part, à bien élaborer leurs plans d'activité et leurs plans financiers, d'autre part, à assurer leur durabilité institutionnelle et financière à long terme.

13. L'ONUDI mène également tout un ensemble de projets de coopération technique, en collaboration avec des partenaires internationaux et du secteur privé, pour promouvoir la gestion écologique des déchets électroniques et des approches de cycles de vie dans les pays en développement. Des projets sont menés actuellement au Cambodge, en Éthiopie, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

14. L'ONUDI et l'Agence française de développement, en collaboration avec l'Institut de recherche pour une Europe durable, ont copublié un ouvrage intitulé "La croissance verte – de la productivité de la main-d'œuvre à celle des ressources: exemples de bonnes pratiques, initiatives et alternatives politiques", qui décrit les différents aspects (institutionnel, économique et opérationnel) selon lesquels se décline la notion de croissance verte et équitable, en focalisant l'attention sur le besoin urgent de reconsidérer les modes de production industrielle actuels.

## **IV. Centre et Réseau des technologies climatiques**

15. Dans le cadre d'une procédure d'adjudication au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'ONUDI, le PNUE et un consortium de 13 institutions ont été sélectionnés pour ouvrir et accueillir le nouveau Centre et Réseau des technologies climatiques, qui a pour mandat de développer ou de renforcer la capacité des pays en développement à identifier leurs besoins en matière de technologie, de faciliter l'élaboration et l'exécution de projets et de stratégies visant à réduire l'écart technologique à favoriser l'adaptation dans ce domaine, et de promouvoir un développement à faible émission de carbone et résilient au climat. En participant à cette initiative en tant que coparrain du Centre, l'ONUDI contribuera à garantir un impact plus important du développement et du transfert de technologies et à apporter un appui plus solide aux pays en développement dans les efforts qu'ils font pour résoudre les problèmes liés aux changements climatiques.

## **V. Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants**

16. Outre qu'elle aide quelque 40 pays à actualiser leurs plans nationaux de mise en œuvre, l'ONUDI mène actuellement dans ce domaine 20 projets approuvés depuis fin 2012 par le Fonds pour l'environnement mondial.

17. Le Fonds pour l'environnement mondial a approuvé le financement d'autres projets relatifs à la réduction du polychlorobiphényle, aux déchets municipaux et médicaux au Bangladesh, au Sénégal et en Serbie. L'ONUDI, en collaboration avec le Fonds, a aidé efficacement l'ex-République yougoslave de Macédoine à la décontamination et à la désintoxication de 150 tonnes d'huiles et de produits de transformation, en fin de cycle de vie et en état d'exploitation, contaminés par le polychlorobiphényle. Aux Philippines, une unité de traitement sans combustion de polluants organiques persistants mise en service sous l'égide de l'ONUDI a atteint une étape importante en mars 2013 avec le traitement de 22 tonnes de déchets de polychlorobiphényle.

18. L'ONUDI a récemment renforcé un grand projet relatif à la gestion écologique et durable des déchets médicaux en Chine. Financé par le Fonds pour l'environnement mondial et cofinancé par le Gouvernement chinois, ce projet vise à réduire et à éliminer à terme les émissions dans l'environnement de POP produites involontairement et d'autres polluants généralement nocifs, et à aider la Chine à s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu de la Convention de Stockholm.

19. En Amérique latine et dans les Caraïbes, un grand projet visant à renforcer les initiatives nationales et à resserrer la coopération entre 11 pays sur la gestion écologique des déchets électroniques est en cours d'élaboration. Deux centres régionaux de la Convention de Bâle, deux de la Convention de Stockholm et la plate-forme régionale de gestion des déchets électroniques d'Amérique latine et des Caraïbes y participeront.

## VI. Gestion de l'eau

20. Grâce à l'appui du Fonds pour l'environnement mondial, le programme de l'ONUDI relatif au transfert d'écotechnologies a été récemment étendu à l'Amérique latine, à la Méditerranée et à l'Asie du Sud-Est y compris la Fédération de Russie. Encouragée par la réussite du programme dans les pays de la Méditerranée, l'Union européenne a annoncé un financement de 17 millions d'euros pour sa reproduction dans neuf pays dans le cadre de son programme SWITCH sur les modes de production et de consommation durables.

21. L'ONUDI mène actuellement un projet en collaboration avec le Centre de coopération pour le développement dans la pêche de l'Institut norvégien de la recherche marine pour aider le Gouvernement soudanais à porter le développement de son industrie de la pêche à des niveaux durables. Des données nouvelles et actualisées sur les ressources marines renouvelables des eaux côtières soudanaises seront fournies en vue de renforcer les capacités nationales et de créer des opportunités de transfert de technologies et de savoir-faire pour le développement d'une pêche semi-industrielle durable au Soudan.

22. L'ONUDI a participé activement aux négociations dirigées par le PNUE pour élaborer un traité internationalement contraignant sur le mercure. La formulation du traité a été achevée et convenue en janvier 2013 et l'ONUDI a été désignée comme organisme chef de file pour les activités concernant l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or. À cet égard, l'ONUDI a obtenu un cofinancement du Gouvernement français et de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) pour l'exécution de projets relatifs à la gestion et à la réduction du mercure au Burkina Faso, en Chine, en Côte d'Ivoire, en Équateur, au Mali, au Pérou, aux Philippines et au Sénégal.

## VII. Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

23. En 2012, l'ONUDI a une fois encore été désignée principal agent de réalisation du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour la dixième fois consécutive. Elle fournit actuellement une assistance à près de 80 pays dans le cadre d'un ensemble de 220 projets en cours au titre du Protocole, financés par le Fonds multilatéral et des organismes bilatéraux. En outre, elle met en œuvre trois projets du FEM dans des pays en transition.

24. Les deux prochaines années marqueront une étape décisive pour les plans de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones étant donné que les pays doivent bloquer à leur niveau initial leur consommation d'hydrochlorofluorocarbones avant début 2013 et doivent atteindre l'objectif de 10 % de réduction avant 2015. Les différentes tranches de ces plans représentent plus de la moitié de tous les projets en cours. En outre, 19 projets concernent l'élimination du bromure de méthyle, 31 veillent à ce que l'élimination totale du chlorofluorocarbone soit maintenue et 12 sont axés sur l'appui au renforcement institutionnel. L'ONUDI mène également 5 projets de démonstration concernant l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone en Chine, au Mexique, au Nigéria, en Turquie et dans 4 pays d'Europe et d'Asie centrale, et

élabore 2 autres en Algérie et au Liban. Elle met en outre en œuvre un projet d'assistance technique sur la destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone dans 6 pays d'Afrique centrale. Les projets au titre du Protocole de Montréal continuent d'être axés sur la promotion de nouvelles technologies dont le potentiel de destruction de l'ozone est nul et le potentiel de réchauffement de la planète faible. Des progrès constants sont faits dans l'élaboration d'un système approprié pour capter les avantages climatiques découlant des activités liées au Protocole et mobiliser un appui financier au-delà du Fonds multilatéral.

### **VIII. Activités à titre de forum mondial**

25. En collaboration avec l'Agence française de développement et avec l'appui du PNUE, l'ONUDI a récemment organisé en France le Forum de Paris, conférence internationale de haut niveau sur le thème: "Vers un modèle économique durable: de la productivité du travail à celle des ressources". La manifestation a réuni près de 500 participants qui ont échangé des idées sur la nécessité d'une évolution du développement économique mondial, d'un modèle reposant fortement sur la productivité du travail vers un modèle principalement articulé autour de l'utilisation rationnelle des ressources et de la productivité. Les débats étaient animés par des ministres, de hauts responsables de l'Union européenne, des présidents-directeurs généraux et des chefs d'organisations internationales. Les participants sont convenus que le modèle de développement économique actuel faisait face à une pression sans précédent et que l'industrie mondiale devait de toute urgence réduire sa consommation de ressources et son impact négatif sur l'environnement.

### **IX. Mesures à prendre par le Conseil**

26. Le Conseil pourra souhaiter prendre note des informations contenues dans le présent document.

---